

## Compte-rendu : Comité Directeur du 02 mars 2020

|                  |                      |
|------------------|----------------------|
| Date de création | 03 mars 2020         |
| Auteurs          | Nathalie Charbonneau |
| Approbateur      | Michel Ménager       |

### Ordre du jour :

- 1 – Infos du Président
- 2 – Point administratif
- 3 – Infos CTD
- 3 – Point sur le challenge Evelyne Rouillon
- 5 – Tour des pôles

**Présents** : F. BUREAU, A. PIRON, M. MENAGER, J.GUY, F. HERVE, P. CHATEAU, M. VIGNERON, T. BIGNON, B GAUSSERAN, V LOPEZ, C. LEROY, JC. FOUCRIT, E. MARZIN.

**Excusés** : O. MODAT, JM PLARD, C DESPERT, P. MAHUET, K. TRECUL, B. BODEREAU, D HAMONIC.

**Salariés invités** : N. CHARBONNEAU, J ALLUSSE, G. TESSIER, C LEROUX.

**Absent** : H. FILLEUL, S. BRARD, P. GAUDEMER.

### Point 1 : Infos du Président

#### Infos FFTT :

- 1°) Etats généraux les 11 et 12 Janvier 2020 au Novotel de Paris Sud
- Partage d'expérience : 4 thèmes animés par des représentants de département
  - 1) La gestion sportive dans le Grand Est
  - 2) L'animation du territoire : le club associé à la politique du département
  - 3) La gestion en districts
  - 4) Le COPREDIF : une « amicale » des présidents des CD d'Ile de France
- Ateliers : 2 thèmes animés par le groupe Nouvelle gouvernance le samedi

## 1) La gestion administrative et financière

- La ligue collecte et centralise les flux financiers liés aux ressources fédérales : la fédération ne reconnaît qu'un interlocuteur dès 2020-2021, la ligue.

Conclusion :

La proposition de désigner la ligue seule interlocuteur de la fédération en matière de flux financiers est validée, en lui laissant toutefois la possibilité de déléguer aux départements, selon la situation et l'expérience

- Harmonisation des tarifs

Conclusion :

La majorité des instances est favorable à une harmonisation du tarif de la licence fédérale.

La fédération doit avoir une licence forte mais qui sous-entend des contreparties

- Centralisation des ressources humaines administratives

Conclusion :

Les instances sont intéressées par la mutualisation de compétences, aidées par une politique de carrière des administratifs, des techniciens et autres salariés

- Mutualisation d'outils

Conclusion :

La fédération doit mettre en place un centre de ressources à disposition des ligues, comités et clubs

## 2) L'animation du territoire

- Animation sportive : hypothèse de répartition des compétences : la ligue gère les compétitions qualificatives (critérium fédéral, championnat par équipes), la gestion des autres compétitions étant confiée aux comités

Conclusion :

L'angle de travail de la fédération doit être concentré sur la définition de compétences obligatoires et de compétences optionnelles.

Le rôle des départements est de tester et d'organiser des compétitions innovantes, attractives pour les nouveaux publics

- Gouvernance : création d'un conseil des présidents (de ligues, de comités, de clubs) sur tous les territoires

Conclusion :

De l'avis général, les ligues et comités sont favorables à l'existence d'un conseil des présidents de ligues au niveau national et un conseil des présidents de départements au niveau des régions, pour permettre des échanges libres en vue d'une meilleure connaissance de leur territoire.

- Projet PSF : il représente 1,4 millions d'euros (sans les emplois)

Conclusion :

Le PSF permet de fédérer les instances autour de projets en définissant leur périmètre d'intervention

- Formation

Conclusion :

La fédération doit mettre en place une ingénierie de formation adaptée aux nouveaux dirigeants en tenant compte des contraintes de temps, de proximité et en utilisant les nouvelles technologies (e-learning...).

Les formations doivent être organisées par les ligues avec possibilité de délégation aux départements.

- Partage d'expériences

Conclusion :

Mise en place d'un espace de partages de pratiques et d'expériences ayant réussi ou pas à disposition de toutes les instances

Ateliers :

1 thème animé par le groupe Nouvelle gouvernance le dimanche : une fédération solidaire

- Comment renforcer le sentiment d'appartenance

Conclusion :

Toutes les instances doivent retisser du lien par une meilleure communication et avoir des espaces de partage

- Mise en œuvre du fond de solidarité

Conclusion :

La fédération va réexpliquer le rôle du fond de solidarité.

La CAGID est invitée à renforcer ses actions de veille pour prévenir les difficultés des instances

A l'issue de ces états généraux, le Président se félicite des débats échangés. Cependant, la trop grande richesse de ceux-ci n'a pas permis, dans le délai restreint de ces états généraux, de présenter une répartition des compétences entre les instances, ni un modèle d'harmonisation du prix de la licence sur tout le territoire, en vue d'être votés lors de la prochaine Assemblée générale.

En effet, au lieu de montrer des propositions plus figées, plus formelles, le débat a été à nouveau ouvert dans le prolongement des rencontres réalisées sur le terrain avec des représentants du groupe Gouvernance, puisque le fonctionnement d'une fédération concerne tout le monde. La vérité n'existe pas en raison de la complexité du territoire. Chaque instance fonctionnant plus ou moins différemment, il est difficile de proposer immédiatement un tronc commun.

Par contre, il ressort que la finalité d'une fédération est d'avoir des licenciés. Et c'est bien dans le club que se joue l'avenir du mouvement sportif. Il est donc essentiel de porter toute son attention au niveau du club. Par là même, il faut être convaincu que le département est l'élément le plus important pour accompagner la prise de licence et apporter ce que souhaite le licencié. Il faut envisager de lui laisser un peu plus d'espace dans l'animation et de lui retirer des tâches administratives et de gestion s'il le souhaite.

La région, quant-à-elle, peut être l'instance d'interface et être reconnue par la fédération comme l'interlocuteur privilégié.

A la fédération d'avoir les compétences, d'avoir l'impulsion auprès des régions et des départements pour favoriser l'activité et l'animation du tennis de table.

Pour que puissent se dégager de grandes orientations, ainsi que des décisions qui puissent être prises rapidement, il a fallu poursuivre la discussion au détriment d'une synthèse immédiate, ce qui était le but de ces états généraux.

Ainsi, la gestion de l'ex-CNDS a été largement évoquée. Il a été demandé par le ministère des sports, un projet sportif fédéral à décliner jusqu'aux clubs. Ce PSF va servir d'actions à proposer pour les régions, les départements, les clubs. C'est un outil qui va se révéler fantastique pour créer du lien entre les instances. Avec ses actions éligibles, il sera un moyen formidable de développement de l'activité aux travers des projets.

Une des autres orientations dégagée est la nécessité de la mise en place d'un centre de ressources de façon à aider les instances régionales et départementales. Différentes raisons n'ont pas permis de réaliser ce projet qui n'est cependant certes pas abandonné.

La nouveauté, révélée lors des débats, est la définition de compétences à l'instar des conseils régionaux et départementaux, avec des compétences obligatoires et optionnelles pour toutes nos instances. L'idée est effectivement de faciliter le travail sur les territoires, d'éviter l'éparpillement et de ne pas faire deux fois la même chose.

Le département aura ses compétences obligatoires, notamment celle de l'animation, de l'accompagnement des clubs. Animer le réseau clubs est une action importante pour que leurs dirigeants ne se sentent pas seuls, même si certains peuvent y être réfractaires. Ce rôle de « pèlerinage » auprès de ses clubs est absolument nécessaire pour garder les licenciés, pour en recruter d'autres. Et seul le département, avec une équipe compétente et motivée, peut y arriver et faire évoluer le tennis de table.

Suite aux débats de ces états généraux, la création d'un conseil des présidents à chaque niveau est quasiment actée. C'est une instance fondamentale de partage entre les présidents. C'est aussi un lieu de transmission de la connaissance du milieu associatif, de son fonctionnement. Il sera proposé dans le règlement intérieur un conseil des présidents de départements auquel participera la ligue. Il en sera de même pour les présidents de ligues au niveau national.

Concernant le thème sur les flux financiers et la gestion des ressources humaines, cette compétence sera obligatoirement du ressort des ligues qui auront cependant la possibilité de délégation en fonction de l'histoire, en fonction de la structuration des comités départementaux. C'est un axe qui doit être travaillé en réunions conjointes. Les départements, au-delà de leurs rôles bien ciblés d'animation et d'accompagnement, pourront demander des options. Il s'agit donc bien là de la responsabilité du territoire.

Enfin, le Président souligne la nécessité d'avoir des espaces de partages entre les différents acteurs. Il sera donc renoué avec l'organisation d'un congrès annuel pour discuter de sujets différents, pour échanger. Cela amènera, si chacun s'écoute, à beaucoup plus de démocratie dans le fonctionnement, à accepter que la vérité soit à tous les niveaux.

Pour terminer, le Président propose que le groupe de travail sur la gouvernance continue à tirer les conclusions de ces états généraux de façon à proposer à l'Assemblée générale de mai 2020, des modifications réglementaires dont la création des conseils des présidents.

En conclusion, le rôle de chacun a été conforté. La créativité du comité départemental fait de lui la clé de voute de l'animation. La coordination de la politique fédérale sur le territoire est la mission de la ligue, elle facilite actions et projets. La fédération quant-à-elle crée du lien, elle assure l'ingénierie. C'est dans ce sens-là que les fiches de répartition des compétences seront revues et proposées.

## ➤ 2°) Mise en place du Service National Universel (SNU)

Le SNU n'est en aucun cas le rétablissement du service militaire, suspendu en 1997. Le dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement. Cette année encore, le SNU est facultatif mais est appelé à se généraliser. Les collégiens et lycéens de 15 à 17 ans, volontaires peuvent s'y inscrire avec l'accord de leurs parents ou d'un tuteur légal.

La Ministre et le Directeur des Sports portent une grande attention sur la mobilisation du mouvement sportif et des fédérations dans le déploiement et la mise en place du SNU sur la base du volontariat. Sans être une injonction du Ministère des Sports, le Bureau de l'élaboration des politiques publiques du sport (DS1A), invite les fédérations à contractualiser d'ici la **fin du mois de février** sous forme de convention notre engagement dans ce dispositif.

A l'image de la Fédération de Handball qui propose de s'inscrire dans ce dispositif uniquement sur quelques ligues pilotes ou comités départementaux, je souhaiterais que notre fédération puisse répondre favorablement à cette demande. C'est pourquoi, je vous prie de me faire part de votre positionnement afin d'identifier une à trois ligues ou comités départementaux voulant servir d'observatoire courant de l'année 2020.

Bien que pour le moment, il n'existe pas de crédits clairement identifiés et fléchés, pour autant, je reste persuadé que cette phase d'expérimentation demeure stratégique pour notre fédération. C'est sans nul doute une opportunité de capter de nouvelles licences, des moyens financiers et une nouvelle source de développement.

En effet, il est identifié une montée en charge rapide du SNU où le public concerné doit passer de 25 000 jeunes en 2020 à 100 000 jeunes en 2021, 200 000 en 2023 et 800 000 jeunes en 2024.

Il s'agirait pour vous, dans un premier temps, d'identifier les actions que vous seriez en mesure de porter afin que la fédération puisse les faire apparaître dans la convention cadre que je dois signer.

Pour votre information, le SNU se déroule en trois phases. Les deux premières sont obligatoires :

- 1) **Séjour de cohésion** obligatoire pour les 15/16 ans lors de l'année qui suit la classe de 3ème (classe de seconde) : ce séjour de cohésion de 12 Jours se déroule du 22 juin au 03 juillet 2020, incluant le 25 juin, journée olympique, hors de leur département (sauf handi si besoin), avec 1 heure d'APS par jour.
- 2) **Mission d'intérêt général** obligatoire de 2 semaines ou 84 heures cumulées, du 04 juillet 2020 au 03 juillet 2021 (dans l'année qui suit le stage de cohésion).
- 3) **Engagement facultatif** dès 16 ans et avant 25 ans, de 3 mois dans le département de son choix, le service civique pouvant être un débouché ensuite.

Convaincu de votre engagement envers la fédération et le développement de notre discipline, je vous remercie d'accueillir ce projet républicain avec bienveillance, afin d'être facilitateur dans l'accompagnement et la mobilisation des associations au niveau local où les mises en œuvre pourront se faire au niveau du club, du département avec une coordination régionale.

## ➤ 3°) Nouveaux critères du label Ping Santé

Courrier du docteur Sylvie Selliez.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation liée au sport santé et notamment le sport sur ordonnance, La Fédération a eu l'obligation de revoir ses critères de labellisation ping santé pour ses clubs.

UN TENNIS 99 12019

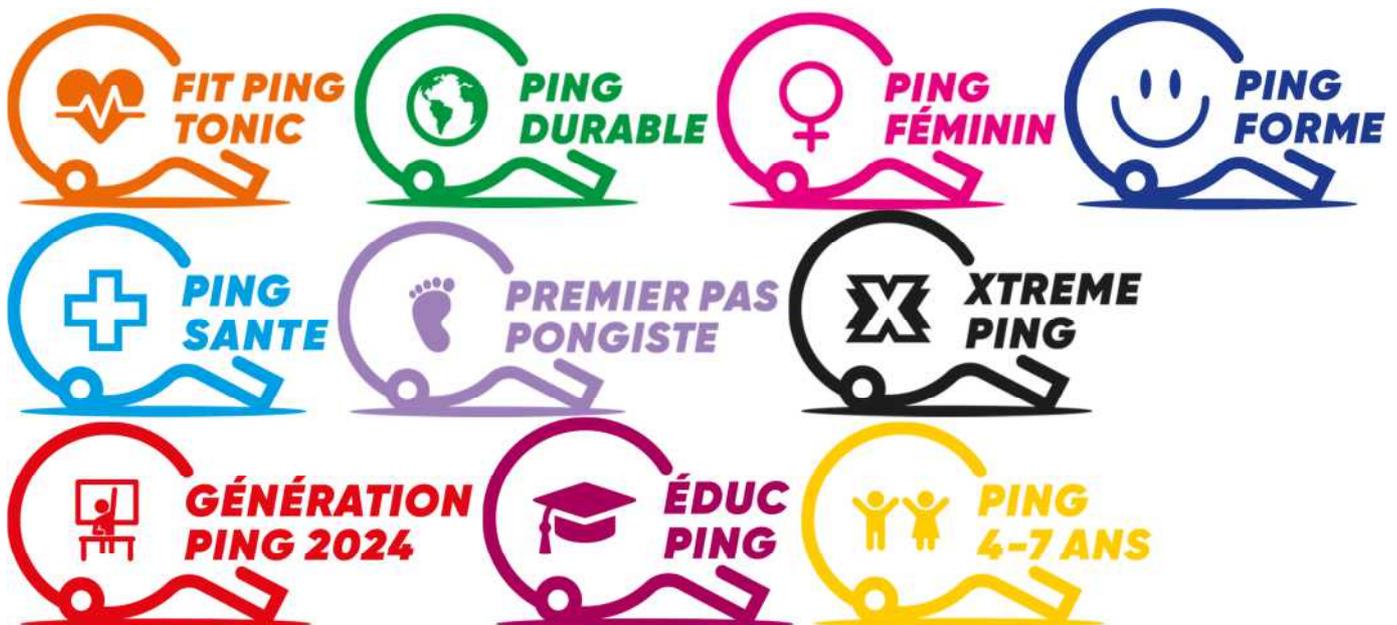
### NOUVEAUX CRITERES DU LABEL PING SANTE (au 1<sup>er</sup> janvier 2020)

| 1 / Ping forme, Santé Bien-être (11 critères)  | 2 / Ping Santé sur ordonnance (4 critères)  |
|--|---|
| 1/ Encadrant formé au Sport-santé<br>Module A = Animateur entretien physique                       | 1/ Label Ping forme, Santé Bien-être déjà obtenu obligatoirement  |
| 2/ Existence d'un créneau spécifique "santé"   | 2 / Encadrant formé au Sport-santé<br>Module B = Moniteur Ping sur ordonnance   |
| 3/ Organisation d'animations pour les publics non-compétiteurs                                     |   |
| 4/ Partenariat avec un organisme (AFM Téléthon, association 3 <sup>ème</sup> âge, maison de santé) |   |
| 5/ Actions promotionnelles pour attirer ces publics  |   |
| 6/ Existence d'un créneau « pratique en loisirs »  | 3 / Utilisation des outils fédéraux identifiés « Santé », exemple : carnet de suivi du patient                              |
| 7/ Existence d'un créneau spécifique « Insertion sportive » (public en difficulté sociale)         |   |
| 8/ Utilisation de la salle avant 16h00   |   |
| 9/ Partenariat avec une structure médicalisée (hôpitaux, EPHAD, centre de rééducation)             | 4 / Matériel adapté = défibrillateur accessible et identifié, plan intervention urgence, oxymètre de pouls, tensiomètre ... |
| 10/ Au moins 11 % de licencié.e.s dans le club (3 <sup>ème</sup> âge)                              |   |
| 11/ Matériel adapté (réalisation de séance, exemple : swiss ball, élastique, plateau proprio...)   | Tous les critères sont obligatoires   |

*Pour pouvoir bénéficier du Label (1) / Ping forme, Santé Bien-être, le club devra valider 8 critères dont 4 critères obligatoires (en surligné jaune) dans les 11 critères proposés.*

*Pour pouvoir bénéficier du Label (2) / Ping Santé sur ordonnance, le club devra avoir validé en amont le Label (1) / Ping forme, Santé Bien-être et tous les critères sont obligatoires (en surligné vert).*

➤ 4° Promotion Animation Développement (PAD)  
Nouveaux logos



➤ 5° Championnat de France à Arnas  
Podiums : double mixte Esteban Dorr / Pauline Chasselin  
Double dames Audrey Zarif / Laura Gasnier  
Double messieurs Quentin Robinot / Enzo Angles  
Simple dames Carole Grundisch  
Simple messieurs Simon Gauzy

Félicitations à Océane Guisnel (membre du pôle espoirs des pdl) qui revient avec 3 médailles (argent en simple dames et double mixte, bronze en double dames)

➤ 6°) Ping pong face à Alzheimer

L'association France Alzheimer et maladies apparentées et la FFTT s'unissent autour d'un partenariat.

Le double objectif de l'année 2020 est de rapprocher un club et une structure France Alzheimer dans chaque région de France comme le fait actuellement le club de Levallois et d'identifier un groupe, une entité pouvant évaluer scientifiquement l'impact de la pratique du tennis de table sur l'évolution de la maladie.

➤ 7°) Fête du ping 4-7 ans du 25 mai au 21 juin 2020

La volonté de la FFTT est qu'au cours de ces 4 semaines de mai-juin, le maximum d'enfants de 4 à 7 ans puisse être impacté par de multiples animations mises en place à travers tout le territoire, et que soient concernés les clubs de toutes tailles, y compris ceux n'ayant pas actuellement ce public en leur sein.

A cette occasion, les comités départementaux peuvent également organiser eux-mêmes des actions, par exemple la mise en place d'une journée festive de regroupement des sections 4-7 ans de leur territoire, ou l'organisation de soirées d'information vers les clubs.

➤ 8°) Courrier du Président de la FFTT

Le 9 décembre 2019, vous avez reçu de ma part un courrier qui voulait vous sensibiliser à un dossier grave, celui des agressions sexuelles dans le milieu sportif.

Notre discipline n'est pas épargnée puisque depuis ce courrier, ce sont 35 dossiers qui ont été recensés pour lesquels 13 personnes incriminées étaient licenciés. Et ce matin même, j'apprends par voie de presse la condamnation d'un entraîneur qui abusait de son élève handicapée, à un an ferme. Un nouveau cas.

Je réitère donc instamment ma demande : dès lors et aussitôt que vous avez connaissance d'un dépôt de plainte concernant de tels actes commis par un bénévole ou un salarié, je vous demande d'en informer la direction générale de la FFTT afin que nous puissions prendre les mesures disciplinaires adaptées et nous porter partie civile.

### **Infos Ligue :**

➤ 1°) Calendrier

Envoyé aux membres du conseil de Ligue pour étude et vote.

Michel en a envoyé un mail pour journées de championnat phase 2 qui tombent pendant les vacances scolaires.

Le comité 44 a sollicité la ligue pour co-organiser la rencontre dames France – Allemagne du 17 novembre 2020, à la suite de leur belle collaboration de l'Euro.

Le conseil doit voter avant mercredi midi 04 mars 2020.

➤ 2°) Conseil de Ligue du 18 janvier

Voir le compte rendu du bureau du 03 février.

Opération Licence promotionnelle offerte à partir du 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 30 octobre 2020 visant à faciliter vos actions de recrutement et de fidélisation (voir site de la Ligue).

La ligue rembourse le montant des parts FFTT-Ligue-Comité par virement au club.

Harmonisation des tarifs sera évoquée en réunion.

➤ 3°) Réunion ETR

Le 06 mars 2020 à la maison des sports des Ponts de Cé, Guillaume y participera.

### **Infos du Président Comité :**

➤ 1°) Statistiques

Au 1<sup>er</sup> mars 3153 licenciés soit + 66 par rapport à la saison dernière.

Une présentation des statistiques des labels clubs réalisées par Kévin.

Au 18 février nous avons 2 clubs sarthois dans les 10 premiers clubs ligériens : 2<sup>ème</sup> Le Mans Sarthe TT avec 266 licenciés et 10<sup>ème</sup> La Chapelle St Aubin avec 155 licenciés.

| Répartition des clubs labellisés par comité |            |
|---|------------|
| Sarthe                                      | 37         |
| Loire-Atlantique                            | 32         |
| Maine-et-Loire                              | 25         |
| Mayenne                                     | 12         |
| Vendée                                      | 8          |
| <b>Total</b>                                | <b>114</b> |

| x  | Clubs                | Labels    | ACTI PING        | EQUIP PING        | PING 4-7 ANS        | PING DURABLE        | PROMO PING        | LOISIR PING        | FORMA PING        | PING au FEMININ     | PING SANTE        | EDUC PING        | HANDI PING        |
|----|----------------------|-----------|------------------|-------------------|---------------------|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------|---------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| 1  | La Chapelle ALTT     | 10        | 15/16            | 15/16             | 15/16               | 15/16               | 15/16             | 15/16              |                   | 15/16               | 15/16             | 15/16            | 18/19             |
| 2  | ARNAGE               | 9         | 15/16            | 15/16             | 15/16               |                     | 16/17             | 18/19              | 15/16             | 17/18               |                   | 17/18            | 17/18             |
| 3  | PARIGNÉ L'EVEQUE     | 9         | 15/16            | 15/16             | 15/16               | 15/16               | 15/16             | 15/16              |                   | 17/18               | 16/17             | 19/20            |                   |
| 4  | Le Mans Sarthe TT    | 7         | 15/16            | 15/16             | 15/16               |                     | 15/16             |                    | 15/16             |                     | 15/16             | 17/18            |                   |
| 5  | ANILLE BRAYE         | 6         | 16/17            | 16/17             | 17/18               | 16/17               | 16/17             |                    |                   |                     |                   | 17/18            |                   |
| 6  | CONNERÉ-LOMBRON      | 6         | 15/16            | 16/17             | 15/16               | 16/17               | 16/17             |                    | 16/17             |                     |                   |                  |                   |
| 7  | SPAY                 | 6         | 16/17            | 16/17             | 17/18               | 17/18               | 16/17             | 16/17              |                   |                     |                   |                  |                   |
| 8  | CHANGE               | 5         | 17/18            | 17/18             |                     | 17/18               |                   |                    |                   | 17/18               |                   |                  |                   |
| 9  | Le MANS VILLARET     | 5         | 17/18            | 16/17             | 16/17               |                     |                   | 17/18              | 17/18             |                     |                   |                  |                   |
| 10 | MONTFORT             | 5         | 16/17            | 16/17             | 15/16               | 16/17               |                   | 16/17              |                   |                     |                   |                  |                   |
| 11 | PARCE                | 5         | 17/18            | 17/18             |                     |                     | 17/18             | 17/18              |                   | 17/18               |                   |                  |                   |
| 12 | MAMERS               | 4         | 16/17            | 16/17             |                     |                     | 19/20             | 17/18              |                   |                     |                   |                  |                   |
| 13 | ST-JAMME             | 3         | 15/16            | 16/17             | 15/16               |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 14 | BONNETABLE           | 3         | 17/18            | 17/18             |                     |                     |                   | 17/18              |                   |                     |                   |                  |                   |
| 15 | CHÂTEAU DU LOIR      | 3         | 17/18            | 17/18             | 17/18               |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 16 | COULAINES            | 3         | 17/18            | 17/18             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  | 17/18             |
| 17 | La Ferté             | 3         | 16/17            | 16/17             |                     | 16/17               |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 18 | La Fleche            | 3         |                  | 17/18             | 17/18               | 17/18               |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 19 | FOULLETOURTE         | 3         | 16/17            | 16/17             |                     |                     | 16/17             |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 20 | MARESCHE             | 3         | 16/17            | 16/17             |                     |                     |                   | 16/17              |                   |                     |                   |                  |                   |
| 21 | ARCONNAY             | 2         | 16/17            | 16/17             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 22 | CHAMPAGNE            | 2         | 17/18            | 17/18             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 23 | FERCE                | 2         |                  | 17/18             |                     |                     |                   |                    |                   | 17/18               |                   |                  |                   |
| 24 | Le Grand Lucé        | 2         | 18/19            | 17/18             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 25 | Le Mans ASPT         | 2         | 16/17            | 16/17             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 26 | Le Mans SOM          | 2         | 16/17            | 16/17             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 27 | MAYET                | 2         | 15/16            |                   |                     |                     | 15/16             |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 28 | RUAUDIN              | 2         | 16/17            | 16/17             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 29 | SAVIGNE L'EVEQUE     | 2         | 17/18            | 17/18             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 30 | SILLÉ                | 2         | 16/17            | 16/17             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 31 | VOIVRES              | 2         | 16/17            | 16/17             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 32 | TELOCHE              | 1         | 17/18            |                   |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 33 | ETIVAL               | 1         |                  | 17/18             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 34 | Le Mans USM          | 1         |                  | 17/18             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 35 | MEZIERES/PONTHOUIN   | 1         | 16/17            |                   |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 36 | PONTVALLAIN          | 1         |                  | 17/18             |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
| 37 | TRANGE               | 1         | 16/17            |                   |                     |                     |                   |                    |                   |                     |                   |                  |                   |
|    | <b>Total clubs :</b> | <b>37</b> | <b>Acti Ping</b> | <b>Equip Ping</b> | <b>Ping 4/7 ans</b> | <b>Ping Durable</b> | <b>Promo Ping</b> | <b>Loisir Ping</b> | <b>Forma Ping</b> | <b>Ping au Fém.</b> | <b>Ping Santé</b> | <b>Educ Ping</b> | <b>Handi Ping</b> |

➤ 2°) Salle de ping du Mans

Yannick Faveur, président de Le Mans Sarthe TT a envoyé un mail à Michel concernant l'utilisation de leur salle par une structure extérieure à compter de la saison prochaine donnant lieu à une redevance fixée à 35 euros de l'heure.

Réunion programmée le 10 mars entre élus du comité directeur, Nathalie et Guillaume pour finaliser nos besoins (journée et objet d'utilisation).

Ensuite, fixer un rendez-vous avec le club (plusieurs élus du comité seront présents).

➤ 3°) Divers

Nathalie a envoyé aujourd'hui par mail aux clubs un communiqué de presse venant de l'ARS pour l'épidémie de Coronavirus. Demain sera envoyé aux élus du comité directeur.

Donner vos prévisions de budget à Florian pour le 15 mars.

Réunion de bureau prévue initialement le 06 avril aura lieu le 30 mars.

➤ 4°) Campagne ANS (Agence Nationale du Sport)

Ouvre le 5 mars et fermera le 15 avril.

Les actions (3 maximum avec un montant de 3 000 €) que vous souhaitez mettre en œuvre doivent découler du projet sportif fédéral (PSF).

Toutes les demandes seront évaluées au niveau régional (Francis sera le représentant pour la Sarthe) et ensuite étudiées par la commission fédérale.

Francis va préparer un mail qui sera envoyé aux clubs mercredi.

➤ 5°) Partie Emploi

Gérée par la DDCS.

Alain est invité à une réunion d'information le 09 mars.

Voir pour l'avenir de Jason soit formule apprentissage soit formule emploi.

Des aides financières à la clé. Une aide de 2 ans non dégressive de 24 000 euros pour l'embauche d'un éducateur sportif qualifié en CDI. Ou un soutien entre 2 000 ou 4 000 euros (en fonction du diplôme préparé) au recrutement d'un apprenti

Il faudra prendre rendez-vous avec Noémie Coupeau et avoir l'aval du président de Ligue.

Attention au délai du 10 avril si création d'emploi.

## Point 2 : Point administratif

➤ Point sur les mérites

La commission composée de Jean-Claude Lechat, Jean-Claude, Alain, Michel, Valérie et Nathalie s'est réunie le 27 février.

La soirée se déroulera le 11 mai.

Nous attribuerons 1 médaille d'or, 16 d'argent et 16 de bronze. Une vingtaine de clubs concernés.

Flavie Pillon de Le Mans Sarthe TT sera mise à l'honneur lors de l'assemblée générale du CDOS pour le coup de cœur du jury des anneaux du sport.

➤ Ordre du jour de l'assemblée générale du comité

Est présenté et **adopté à l'unanimité**.

Les convocations seront adressées par mail aux clubs le 30 avril.

Il faudra définir une date de visite d'organisation avec le Mans Sarthe TT.

Envoyer des pré-invitations aux invités élus.

## Point 3 : Infos conseiller technique

➤ Stage Février

Véritable succès stage complet sur les 2 semaines

- Stage pour tous (Encadrement Corentin/Kévin/Jason+ jeunes entraîneur) 25 inscrits par jour en moyenne.
- Stage Club Sillé Le Guillaume (29 joueurs) Lundi Encadrement Guillaume

- Stage Club Connerré (21) Mardi Encadrement Kévin
- Stage Club Mayet (23) Mercredi Encadrement Corentin remplacé par Julien
- Stage Club La Suze (10) Mercredi Encadrement Jason
- Stage journée à Loué (20) Jeudi Encadrement Kévin
- Stage sélection (Encadrement Corentin/Guillaume/Jason+ jeune entraîneur 2 jours ; entraîneur en formation et 3 relanceurs) 25 inscrits par jour en moyenne

➤ Championnat de France des Régions

Félicitations à nos sarthoises Eva Fontaine et Rose Sausserieau du club Anille Braye pour leur titre de vice-championnes de France benjamines à Auch coachées par Guillaume. Constance Gautier du club Connerré termine 9<sup>ème</sup> en minimes filles.

➤ Stages vacances Avril

- 4 demandes de stages clubs (Sille/ Téléché/ Loué /Connerré) pour la 1ere semaine des vacances.
- Stage pour tous au Villaret en parallèle 1ere semaine.
- Stage départemental sur sélection au Villaret 2eme semaine.

➤ Formation Jason CQP à Voiron

Jason continue son parcours CQP avec son cycle de 6 à 8 semaines sur un club (Mézières) avec un accompagnement de son tuteur Guillaume. Son évaluation est prévue le 19 mars avec David Lelièvre.

➤ Formation IC/AF

\* Module de Formation IC

Session 2 en avril : 7 inscrits

\* Module Formation AF

Session 1 (module chaque mercredi soir de janvier à février) : 6 inscrits (3 clubs).

Actuellement 4 reçus et 2 en cours de validation.

➤ Projet Loué – Brûlon – Noyen (LBN)

Une Rencontre avec Bertrand Agesne et les futurs dirigeants doit être établie après les vacances de Février. 3 personnes trouvées pour la création du club, les statuts sont en cours de rédaction. Mise en place de l'intervention d'un éducateur comité le lundi soir encadrée par Kévin a été prolongée jusqu'à 20h30. Actuellement un potentiel d'une quarantaine de pratiquants. Suite à cette forte demande de pratique, ils sont dans la réflexion de l'achat de 4 tables supplémentaires et ont acheté au comité 11 séparations restantes du Championnat de France Seniors.

Mise en place de journée de stage à chaque vacance scolaire : Jeudi 24 octobre 2019, Lundi 23 décembre 2019, Jeudi 20 février 2020, Jeudi 16 avril 2020.

Des dates à définir en juillet et une animation Festi Ping ou tournoi Loisir en juin.

➤ Réunions de zone

3 dates en mars : le 05 à 20h00 à Moncé en Belin, le 10 à 20h00 à Maresché et le 12 à 20h00 à la maison des sports.

Présence de Francis, Alain, Michel et Guillaume.

➤ Informations diverses

- Rencontre club Roézé : suite à une rencontre entre La Suze et Roézé, la réponse est négative pour le redémarrage du club de Roézé.
- FESTI PING : un échange avec La commune de Champfleur pour la mise en place d'un festi ping, un projet pédagogique avec l'inspection académie a été envoyé. Ce festi ping aura lieu le jeudi 28 mai
- Ping Tour: le club de la Suze a officialisé le samedi 20 juin.

- Circuit décathlon : T2 samedi 1 février 2020, bon déroulement, record d'affluence dans la catégorie minimales cadets avec 63 inscrits (+19). Réflexion pour améliorer l'organisation sur un autre centre est à l'étude concernant les conditions d'accueil.
- Stage de découverte 3<sup>ème</sup> pour Clara Beaudron du 10 au 14 février.
- Jason animera une action avec Cdos « Osez bouger », cycle de 7 séances sur le secteur de Mamers le jeudi matin de 11h00 à 12h00.
- Action « sport santé » est reconduite avec le Cdos.
- Technique : 3 joueurs sur 5 ont participé au stage régional de détection.
- Réunion sur le projet structure associée centre d'entraînement régional a eu lieu le 14 février.
- Réunion ETR vendredi 06 mars

#### ➤ Partenariat

A ce jour :

- 17 partenaires validés : 7912 euros
- En attente Soregor / Mage / Atlantic recrutement / Papéa,

Ils nous rejoignent :

- Transport Rodrigue Huet.
- Restaurant le croissant
- Aux cépages Céranais
- Hôtel Arbor

Duluard a été conclu début janvier avec un pack visibilité à 300 euros.

En réflexion soirée partenariat début avril chez un de nos partenaires, rendez-vous demain à 15h00.

Guillaume a participé à la formation Marketing Commercial Partenariat organisée par le Ligue le 21 décembre 2019 et y retournera le 14 mars 2020.

#### **Point 4 : Point sur le challenge Evelyne Rouillon**

Valérie présente l'affiche.

Mails envoyés aujourd'hui à chaque licencié.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site du comité.

Nous avons besoin de 2 personnes pour tenir la buvette de 19h à 21h avant l'arrivée des éducateurs pris par les mises à disposition. Francis et Michel se proposent.

#### **Point 5 : Tour des pôles**

##### ➤ Développement

- Réunions de zone :

Rappel aux clubs par mail vendredi dernier.

- Kits de communication\_:

Corentin et Kévin ont travaillé sur les visuels et les présente ce soir.

Faire des demandes de devis auprès des imprimeries.

Un courrier sera envoyé par mail aux clubs début avril.

- Mise à disposition:

Dans les clubs, un mail va bientôt partir pour leurs demandes de créneaux.

##### ➤ Finances

- Les comptes 2018/2019 sont validés par le commissaire aux comptes.

Cet exercice est déficitaire dû notamment à 2 postes de coordinateur pendant 4 mois.

- Pour le budget saison 2020/2021, Florian rappelle à chaque responsable de branche de lui envoyer au plus tard pour le 15 mars leur demande de budget.
- Le suivi des bourses clubs Championnat de France est arrêté au 11 février (cause vacances scolaires). Corentin va s'en occuper cette semaine.

➤ Logistique

Thierry a récupéré ce matin le matériel de Mayet.

Prêts pour le challenge Evelyne Rouillon.

Prenent note des différentes demandes de ping tour.

➤ Compétition

• Corps régionaux\_:

A Mayet dimanche dernier. 12 tables au lieu de 16.

• Championnat Féminin :

3<sup>ème</sup> journée le 07 mars à Parigné et journée finale le 04 avril au même endroit.

Le club de Sainte Jamme organise une journée féminine le 18 avril.

Fin de la réunion à 23h00

**Rappel des décisions**

- |   |
|---|
| <p>- Ordre du jour assemblée générale du comité (Point 2)</p> |
|---|